



SOCIÉTÉ DES AMIS DE SAINT SYLVESTRE ET DE L'ABBAYE DE GRANDMONT

87240 SAINT-SYLVESTRE

Association Loi de 1901 - C.C.P. LIMOGES 1230 - 31 F

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 26 AOÛT 2000

La Société des Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont s'est réunie en Assemblée Générale ordinaire sur convocation de son Président, Jean-François MOUGNAUD, le samedi 26 août 2000 à 15 heures à la Salle des Fêtes de Saint-Sylvestre.

* Membres du bureau présents :

- M. J.-F. MOUGNAUD, président,
- M. F. de la GUERONNIÈRE, vice-président,
- M. J.-G. GABIRON, vice-président,
- Mme C. LACHENY, trésorière,
- Mme S. CHAMBAUD, secrétaire,
- Mme M. MOREAU, secrétaire-adjointe,
- MM. G. BRESSON, M. FOUGERAT, C. MIGNOT, conseillers.

* Membres du bureau excusés :

- M. Pierre CAMPAGNE, conseiller,
- Mme F. VALETON, conseiller.

* Membres de la S.A.S.S.A.G. présents à l'assemblée :

Mme J. CASSE, M. R. CHAMBAUD, Melle G. CLEMENT, Mme P. CLEMENT, Melle S. COURDESSES, M. M. COUTURIER, M. & Mme C. DENIAU, Miss K. DOUGLAS, M. J.-F. GOSSE, M. J. HALARY, Miss C. HUTCHISON, M. & Mme M. JOZEAU, Mme A. LENAY, Mme F. MOUGNAUD, M. P. MOUGNAUD, M. M. NARDEAU, M. B. PICARD, Mme J. PICHON, Mme C. PIERSON-BYRAMJEE, M. & Mme R. PRINCE, M. & Mme P. PRUGNEAU, Frère Y. RICCHARME, Melle M. ROCHE, Melle G. ROULIÈRE, Mme E. de SEZE, M. & Mme J.-J. SEZILLE, M. B. THOMAS, M. & Mme C. VIVIANI, M. A. WATELLE.

* Membre de la S.A.S.S.A.G. s'étant excusé :

- M. Philippe CAMPAGNE

* Membres de la S.A.S.S.A.G. ayant envoyé leur pouvoir :

Mme M. BABULE, Dom J. BECQUET, Mme G. BOUCHEMOUSSE, Abbé J. COLLEVILLE, M. J. DESFORGES, Mme A. DUMAS MILNE EDWARDS, Melle M. DUROUX, M. P. GERAIN, M. J. GERARDIN, M. M. HAUSER, M. R. JACQUEMIN, Mme A. LANTHONIE, Mme J. MARCHAND, M. M. MAZAUD, Melle C. MOUGNAUD, M. & Mme J. MOUGNAUD, Frère E. NE, Mme M. ROYER, M. F.-X. SALMON, M. M.-A. de SEZE, Mme A. TOULOUSE, Melle A. de VASSELOT.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

M.le Président MOUGNAUD :

"Je souhaite tout d'abord la bienvenue aux nouveaux membres de notre Association et remercie tous nos adhérents présents d'assister à cette Assemblée Générale.

J'ai, bien entendu, une pensée émue pour certains absents qui nous ont quittés récemment : M. BAILLE, très vieil adhérent fidèle. M. NIVET, parent de Melle Jeanne GIRARD, notre fondatrice, et M. BERGER de Montaubérou.

Je veux dire ensuite que je suis un Président heureux car notre Association est en bonne santé, morale d'abord puisqu'il y a une dizaine de nouveaux membres, financière aussi, comme nous le dira notre Trésorière.

A cet égard, je veux remercier :

- M. le Maire, tout d'abord, qui nous aide. Il apprécie ce que nous faisons et il nous le prouve.
- Le CODELAN, en particulier son président, M. M. MASDOUMIER, pour tout le soutien moral et technique qu'il nous apporte ainsi que toute son équipe.
- Le GEREG, encore, avec MM. BRESSON et FOUGERAT.
- Merci enfin à tous les membres de notre Bureau, si souvent mis à contribution et à tous nos adhérents. C'est sur leur grand nombre que pourront s'appuyer ceux qui ont quelque chose à faire ou à dire pour faire progresser l'Association.

Nous devons envisager l'avenir avec enthousiasme.

Nous avons une tâche à accomplir : être les artisans intransigeants de la mémoire grandmontaine. Ne nous fatiguons jamais de lutter contre l'oubli en sachant que le génie du Limousin se nourrit d'imagination et d'audace.

Nous avons entamé une réflexion concernant la création d'un Centre de Mémoire à Grandmont. Nous devons terminer ce travail. Nous allons bientôt entrer dans une ère nouvelle. N'oublions pas pourtant que c'est dans l'amitié de ses membres que notre Association a vécu et que c'est dans l'amitié qu'elle pourra continuer à progresser et à découvrir afin de faire connaître l'Ordre de Grandmont.

Notre vie associative doit être vécue au jour le jour et nous avons encore beaucoup à faire.

Dans le bilan de notre activité de l'année écoulée, il faut noter que les membres du Bureau se sont réunis 6 à 7 fois, notamment au sein du Comité de Pilotage avec des responsables d'Administrations de Limoges, pour mettre au point avec le Cabinet ABAQUE l'étude de faisabilité de notre projet.

Comme vous nous avez autorisé à le faire, nous avons sollicité et obtenu du Crédit Agricole un prêt de 40 000 Frs pour financer la première tranche de l'étude en attendant le versement des subventions.

Nous avons dû aussi, il y a trois semaines, remplacer le photocopieur acheté il y a six ans et qui n'en pouvait plus..

Réalisées en l'an 2000, ces deux opérations ne figurent pas sur le Bilan comptable arrêté au 31 décembre 1999 qui va vous être présenté par notre trésorière à laquelle je donne la parole."

- lecture du rapport financier par Colette LACHENY. (*)

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

"Un grand merci à Mme LACHENY pour l'important travail de comptabilité qu'elle accomplit tout au long de l'année."

Applaudissements de l'Assemblée.

"Deux ouvrages importants sur Grandmont ont été édités à l'initiative du GEREK :

- L'HISTOIRE DE L'ABBAYE DE GRANDMONT de l'abbé LECLER. Réédition d'un ouvrage publié en 1909 à Limoges chez Ducourtieux et Gout.
- LES MONASTERES GRANDMONTAINS de Gilles BRESSON aux éditions d'ORBESTIER.

J'invite M. FOUGERAT qui est à l'origine de la première publication à nous présenter cet ouvrage.

M. FOUGERAT :

Le livre de l'abbé LECLER, quoique peu critique et dépourvu de référence reste le plus complet concernant l'Abbaye de Grandmont. Il nous donne l'état des connaissances au moment où il a été écrit ainsi qu'un grand nombre de documents inédits.

Il était donc d'un grand intérêt de le rééditer pour le mettre à la portée du plus grand nombre. Grâce à M. Pierre CAMPAGNE, j'ai pu incorporer au texte primitif les additions et corrections faites par l'auteur lui-même sur son exemplaire personnel.

Pour faire moins cher, nous avons traité directement avec l'éditeur. Ainsi des bénéfiques ont été dégagés dès la première année permettant à M. Gilles BRESSON de publier son livre plus tôt que prévu.

Le Président remercie vivement M. FOUGERAT et le félicite pour le succès de cette publication qui est en vente à notre secrétariat au prix de 180 Frs.

Applaudissements de l'assemblée.

Le Président : "J'invite maintenant M. BRESSON à nous parler du livre qu'il vient de faire paraître."

M. BRESSON :

"L'excellent succès de vente du livre de l'abbé LECLER ainsi qu'une avance de 30 000 frs d'un adhérent du GEREK m'ont permis de réunir 60 000 frs, soit à peu près la moitié des frais d'édition. C'est ainsi que j'ai pu présenter

(*) Voir Rapport Financier année 1999 en annexe.

cet ouvrage le 7 juillet dernier aux Archives de la Haute-Vienne. Il a été tiré à 4000 exemplaires vendus 130 frs l'unité. Il est diffusé dans toute la France sauf dans les librairies normales car il aurait fallu pour cela tirer à 40 000 exemplaires. Ce livre reçoit un très bon accueil. Son but est surtout de permettre aux gens d'aller visiter les monastères grandmontains ouverts au public.

J'ai été amené à faire des conférences à Cahors, Rodez, aux Bronzeaux, à Saint-Céré, Bordeaux et bientôt à Limoges. Je sais qu'il y a des coquilles, des erreurs, des omissions; elles seront corrigées dès la prochaine édition."

M. le PRESIDENT reprend la parole pour féliciter M. BRESSON qui met à notre disposition un ouvrage remarquable et unique en son genre. C'est le résultat d'un énorme travail dont l'auteur doit être chaleureusement remercié. J'engage vivement nos adhérents à se le procurer au secrétariat de notre association.

Applaudissements de l'assemblée.

Le Père Philippe-Etienne PERMENTIER prépare une Vie de saint ETIENNE de MURET. Nous nous proposons de l'aider s'il en est besoin, le moment venu, pour faciliter cette parution.

M. MOUGNAUD fait ensuite un compte rendu de l'évolution de l'étude de faisabilité confiée au Cabinet ABAQUE et dont nous avons obtenu la quasi totalité du financement.

Il s'agit de créer à Grandmont un Lieu de Mémoire qui intéresse les gens qui viennent de très loin.

Pour cela, il a fallu, dans un premier temps, faire le point sur ce que nous avions à dire ou à montrer et les moyens à envisager pour y parvenir.

Cette recherche a débouché sur trois solutions possibles :

- une solution locale avec de petites expositions périodiques. C'est ce que nous avons fait jusqu'ici.
- une solution régionale, à définir.
- une solution nationale, du type Oradour-sur-Glane. Cette option trop ambitieuse et ne correspondant pas à notre projet a été écartée.

Après concertation avec les représentants des diverses Administrations et Collectivités concernées, il est apparu que la solution régionale devait être retenue.

En effet, ne serait-ce que pour entreprendre des fouilles archéologiques, nous aurons besoin à la fois de techniciens spécialisés et de finances que seules les instances régionales ou départementales pourront nous apporter.

M. le PRESIDENT invite ceux qui le souhaitent à poser des questions auxquelles il essaiera de répondre.

QUESTION : Quel type de locaux prévoyez-vous à Grandmont ?

REPOSE :

Nous ne sommes pas actuellement à la recherche d'un local. Le ou les bâtiments à trouver ou à construire devront correspondre par leur surface et leur implantation aux besoins définis par les conclusions de l'étude en cours. Il est encore trop tôt pour en parler.

QUESTION : Quels financements avez-vous obtenus pour l'étude de faisabilité ?

REPOSE :

Par l'intermédiaire du CODELAN : 65 000 Frs du Programme Européen LEADER II et 60 000 frs de la Région Limousin auxquels s'ajoutent 28 000 Frs du Département et 10 000 Frs de la Commune.

QUESTIONS :

Une série de questions, relatives au coût de l'étude de faisabilité, à son utilité, à l'opportunité de sa poursuite; émanant des dirigeants du GREG est à l'origine d'une discussion très animée entre M. BRESSON et le Président MOUGNAUD.

Il serait trop long et sans intérêt de reproduire intégralement ce débat qui a un peu surpris l'assistance.

Nous allons tenter de résumer ci-après les points de vue divergents qui se sont affrontés..

Le point de vue du GREG

M. FOUGERAT observe que si nous étions comme lui branchés sur Internet nous aurions eu les informations fournies par l'étude d'ABAQUE pour beaucoup moins cher.

M. BRESSON, brandissant le rapport fourni par ABAQUE à l'issue de la première phase, déclare que s'il avait présenté un rapport aussi médiocre, jamais les BRONZEAUX n'auraient été classés et il n'aurait pas obtenu un sou de subvention.

Son dossier lui avait coûté seulement 1 200 Frs ! .. Si le grand public doit venir un jour nombreux à Grandmont, ce sera pour visiter le site de l'Abbaye et non pour un centre de documentation qui n'intéresse qu'un tout petit nombre.

Il a lui-même récemment, passé deux jours à Grandmont pour préparer son article des derniers Cahiers Grandmontains et montrer ce qu'était, selon lui, l'Abbaye de Grandmont décrite par Pardoux de la Garde et Naurissart.

Une prospection géophysique sur le site permettrait de préciser l'emplacement exact de l'Abbaye. Cela coûterait seulement 40 ou 50 000 frs. Ainsi, avec une partie des 160 000 frs on aurait avancé alors qu'avec ce rapport on n'a pas avancé d'un pas.

Ne devrait-on pas, au lieu de continuer quelque chose qui ne représente rien et n'aboutira pas, s'orienter vers des relevés topographiques.

Il invite les personnes qui sont d'accord avec lui à le dire franchement, mais l'assistance ne réagit pas à cette invitation.

Mme Marthe MOREAU, Vice-Présidente du GREG et Présidente de l'association pour l'Animation et la Restauration des Bronzeaux en Limousin (ARABEL) indique qu'une demande de subvention lui a été refusée par le Conseil Général au motif qu'une action était engagée sur le site de Grandmont ...

Précisons qu'un programme de restaurations et de fouilles est en cours dans l'ancienne Celle des Bronzeaux à St-Léger-Magnazeix (Hte-Vienne) sous la direction de Mme GADE, fille de M. BRESSON. On peut y visiter sur place une exposition sur l'émaillerie limousine et le Trésor de Grandmont illustrée par des panneaux provenant du Musée du Louvre.

Réponse du Président MOUGNAUD

"Souvenez-vous, M. BRESSON, je vous ai demandé en son temps de faire partie du Comité de Pilotage de notre étude de faisabilité et vous avez décliné ma proposition.

Le but que nous poursuivons n'est pas de faire progresser l'histoire de l'Abbaye de Grandmont, mais de savoir s'il est possible de créer à Grandmont quelque chose à définir ou si nous devons rester assis sur un tas de vieilles pierres et encore ce qu'il en reste.

Notre étude n'est pas finie. La première phase a coûté 70 000 Frs. La deuxième n'est pas encore commencée.

C'est l'Association toute entière qui a décidé, il y a deux ans, de faire cette étude et à ce moment-là vous n'y étiez pas opposé et je ne comprends pas pourquoi vous venez nous dire aujourd'hui que cette étude ne nous apportera rien.

Cette étude a été proposée par le CODELAN. Elle est engagée et nous la mènerons jusqu'au bout parce qu'elle correspond au but recherché par un Comité de développement économique des cantons environnants qui souhaitent s'appuyer sur Grandmont pour mettre la région en valeur. Si la SASSAG est maître d'ouvrage pour cette étude, elle n'est pas seule, loin de là. Pour clôre cette discussion, sachez M. BRESSON que si vous souhaitez nous aider à faire progresser Grandmont, vous serez accueilli, quoiqu'il arrive, à bras ouverts."

Applaudissements de l'Assemblée.

Intervention de M. GABIRON

Pour éclairer l'Assemblée, il donne lecture du programme de la deuxième et dernière phase de l'étude de faisabilité qui doit être réalisée par le Cabinet ABAQUE.

Intervention de M. NARDEAU

"Par rapport à ce que l'on veut faire, 160 000 Frs ce n'est pas cher. Quand la DRAC examinera cette étude, elle la retiendra parce qu'elle a été faite par un cabinet sérieux.

Sans une étude comme celle-là, on n'a aucune chance d'aboutir. Pourquoi ne pas intégrer l'émaillerie limousine dans l'installation projetée à Grandmont, ce serait un Plus qui permettrait de profiter de subventions supplémentaires ?".

Intervention de M. de la GUERONNIERE

Entre MM. BRESSON et MOUGNAUD, il n'y a qu'un simple désaccord sur les priorités et sur les méthodes et non sur le fond.

Une nouvelle carte postale du buste rénové de saint Etienne de Muret est en préparation.

M. BRESSON ayant demandé d'enlever le Plan qui est à côté de la Chapelle à Grandmont afin de ne pas montrer aux visiteurs quelque chose de faux,

M. de la GUERONNIERE propose d'y ajouter l'inscription suivante :

"Par suite de nouvelles études, l'emplacement de certains bâtiments
"doit être modifié.Ce Plan sera refait prochainement".

M. COUTURIER, Maire de Saint-Sylvestre,

informe que la réfection de la toiture de la chapelle est envisagée au plus tard en début d'année prochaine.

Le Président remercie M. le Maire de cette bonne nouvelle.

Une personne de l'assistance signale que M. Georges FRUGIER qui, il y a une quinzaine d'années, animait nos réunions annuelles de petites causeries toujours très intéressantes est éloigné de notre assemblée générale en raison de son état de santé. Elle propose de lui décerner le titre de Membre d'Honneur.

Aucune objection. Cette proposition est approuvée.

L'ordre du jour étant épuisé et devant l'heure avancée une autre réunion étant prévue à 17 h., le Président MOUGNAUD lève la séance à 17 h.15.

Jean-Gabriel GABIRON
Vice-Président
de la S.A.S.S.A.G.

Sté des AMIS de SAINT-SYLVESTRE
et de l'ABBAYE de GRANDMONT
Secrétariat
route de Fanet
87240 SAINT-SYLVESTRE

(Suzanne CHAMBAUD 05 55 71 33 32)